

RCS : VALENCIENNES

Code greffe : 5906

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VALENCIENNES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1992 B 00382

Numéro SIREN : 351 005 582

Nom ou dénomination : SOCIETE EUROPEENNE DE VEHICULES LEGERS DU NORD SEVEL
NORD

Ce dépôt a été enregistré le 15/06/2022 sous le numéro de dépôt 2538



Société Européenne de Véhicules Légers du Nord

SEVELNORD

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG et Autres



Société Européenne de Véhicules Légers du Nord SEVELNORD

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Associés de la société SEVELNORD,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision collective des associés, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SEVELNORD relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du gérant et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le gérant.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 23 mai 2022

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

Ioulia Vermelle

BILAN ACTIF
Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

ACTIF	EXERCICE N				EXERCICE N-1
	BRUT		AMORT ET PROVIS		NET
Capital souscrit non appelé (0)	AA				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :					
Frais d'établissement	AB		AC		
Frais de recherche + développement	AD	96 297 078,00	AE	96 297 078,00	
Concessions, brevets, licences, mar-					
ques, procédés, droits	AF	4 919 933,30	AG	4 349 109,65	570 823,65
Fonds commercial (1)	AH		AI		851 804,01
Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
Avances et acomptes	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES :					
Terrains	AN	37 228 394,66	AO	26 284 682,00	10 943 712,66
Constructions	AP	243 228 345,36	AQ	217 557 283,51	25 671 061,85
Installations techniques, outillage					
et matériels industriels	AR	776 760 746,28	AS	730 466 714,79	46 294 031,49
Autres immobilisations corporelles	AT	8 249 797,48	AU	7 460 616,14	789 181,34
Immobilisations corp. en cours ...	AV	67 146,53	AW		67 146,53
Avances et acomptes	AX	96 097,67	AY		96 097,67
IMMOBILISATIONS FINANCIERES :					
Part. selon méthode équivalence ...	CS		CT		
Autres participations	CU	1 524,49	CV		1 524,49
Créances rattach. à participations	BB		BC		
Autres titres immobilisés	BD		BE		
Prêts	BF	4 951 596,00	BG	1 219 180,85	3 732 415,15
Autres	BH	72 287,40	BI		72 287,40
Total (I)	BJ	1 171 872 947,17	BK	1 083 634 664,94	88 238 282,23
STOCKS ET EN-COURS :					
Matières premières + consommables.	BL	8 782 779,19	BM	2 016 906,38	6 765 872,81
En cours de productions	BN	17 953 140,84	BO	133 921,96	17 819 218,88
Biens et services	BP		BQ		
Produits intermédiaires + finis...	BR	2 631 166,33	BS	79 794,19	2 551 372,14
Marchandises (vendues en l'état)..	BT		BU		1 147 808,68
AVANCES , ACOMPTES VERSES					
s/ COMMANDES D'EXPLOITATION	BV		BW		3 720,00
CREANCES :					
Créances clients + cpts rattachés.	BX	231 501 539,01	BY	294 962,47	231 206 576,54
Créances diverses.....	BZ	268 165 275,44	CA		268 165 275,44
Capital souscrit, appelé non versé	CB		CC		
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT :	CD		CE		
(dont act.prop.:)					
DISPONIBILITES	CF	27 494,56	CG		27 494,56
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	CH		CI		1 064,38
Total (II)	CJ	529 061 395,37	CK	2 525 585,00	526 535 810,37
Charges à répartir sur exercices .	CL				
Primes de remb. des obligations ..	CM				
Ecart de conversion actif	CN	2,76			2,76
	CO	1 700 934 345,30	1A	1 086 160 249,94	614 774 095,36
					528 382 231,99

BILAN PASSIF
Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

PASSIF		EXERCICE N	EXERCICE N - 1
CAPITAUX PROPRES :			
Capital	DA	80 325 000,00	80 325 000,00
Primes d'émission, fusion,d'apport	DB	32 218 123,34	32 218 123,34
Résultat en attente d'affectation.	DC		
Réserve légale	DD		
Réserves statut.+ contract.....	DE		
Réserves réglementées	DF		
Autres	DG		
Report à nouveau	DH	45 958,99	(3 586 215,91)
Résultat de l'exercice(bénéf pert)	DI	2 883 879,62	16 284 674,90
Subventions d'investissement	DJ		
Provisions réglementées	DK	35 046 997,64	29 848 501,32
Total (I)	DL	150 519 959,59	155 090 083,65
AUTRES FONDS PROPRES :			
Produit missions titres particip.	DM		
Avances conditionnées.....	DN		
Total (II)	DO		
PROV. RISQUES ET CHARGES :			
Provisions pour risques	DP	54 925,16	500 224,16
Provisions pour charges.....	DQ	9 074 825,00	11 925 606,00
Total (III).....	DR	9 129 750,16	12 425 830,16
DETTES :			
Emprunts obligataires convertibles	DS		
Autres emprunts obligataires	DT		
Emprunts auprès Ets de crédit	DU	4 323 719,12	1 221 314,81
Emprunts + dettes financières div.	DV	17 417 198,81	7 524 092,76
Avances + acomptes reçus/commandes	DW		
Dettes fourn. + cpts rattachés ...	DX	426 155 716,28	343 801 252,88
Dettes fiscales + sociales	DY	3 389 664,20	4 581 664,00
Dettes sur immo. + cpts rattachés.	DZ	720 897,52	1 750 664,92
Dettes diverses	EA	3 063 531,65	1 967 579,84
Produits constatés d'avance	EB		
Total (IV)	EC	455 070 727,58	360 846 569,21
Ecart de conversion passif (V).	ED	53 658,03	19 748,97
TOTAL GENERAL (I V) ..	EE	614 774 095,36	528 382 231,99

COMPTE DE RESULTAT
Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

	EXERCICE N						EXERCICE N - 1
	France		Exportation		Total		Total
Ventes de marchandises	FA	33 968,56	FB	5 344,47	FC	39 313,03	111 346,69
Production vendue - biens	FD	2 329 089 616,48	FE	101 762,39	FF	2 329 191 378,87	1 666 002 425,40
- services	FG	38 973 191,49	FH	1 554 631,66	FI	40 527 823,15	20 585 206,37
Chiffres d'affaires nets	FJ	2 368 096 776,53		1 661 738,52	FL	2 369 758 515,05	1 686 698 978,46
Production stockée					FM	5 339 753,26	2 776 978,01
Production immobilisée					FN	275 974,55	357 301,72
Subventions d'exploitation					FO	257 552,57	1 152 036,37
Reprises sur amortissements et provisions					FP	3 267 963,37	6 199 155,35
Autres produits					FQ	81 995,70	183 057,98
TOTAL DES PRODUITS D EXPLOITATION (I)					FR	2 378 981 754,50	1 697 367 507,89
Achats de marchandises					FS	6 657,00	47 462,26
Variation de stock marchandises					FT	217 310,14	
Achats matières premières					FU	2 141 076 199,13	1 463 013 352,93
Variation de stock matières premières					FV	193 021,27	(2 811 336,88)
Autres achats et charges externes					FW	215 212 911,63	191 635 949,02
Impôts, taxes et versements assimilés					FX	3 581 419,69	7 404 507,00
Salaires et traitements					FY	(12 911,92)	
Charges sociales					FZ	(532,82)	
Dotations					GA	7 782 503,11	7 731 335,29
d'exploitation					GB		
Autres charges					GC	2 110 874,12	6 875 151,79
					GD	187 570,00	350 570,00
					GE	191 978,67	46 226,86
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)					GF	2 370 547 000,02	1 674 293 218,27
1- RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)					GG	8 434 754,48	23 074 289,62
Bénéfice attribué ou perte transférée				(III)	GH		
Perte supportée ou bénéfice transféré				(IV)	GI		
Produits financiers de participations					GJ		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé					GK		
Autres intérêts et produits assimilés					GL		68,99
Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	157 069,15	165 085,93
Différences positives de change					GN	274 703,67	114 296,41
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)					GP	431 772,82	279 451,33
Dotations financières aux amortissements et provisions					GQ		
Intérêts et charges assimilés					GR	17 292,42	87,28
Différences négatives de change					GS	388 348,46	68 052,81
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)					GU	405 640,88	68 140,09
2- RESULTAT FINANCIER (V-VI)					GV	26 131,94	211 311,24
3- RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)					GW	8 460 886,42	23 285 600,86

COMPTE DE RESULTAT
Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

		EXERCICE N	EXERCICE N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS :			
Produits exceptionnelles sur opérations de gestion	HA		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	HB	44 063,42	843 353,87
Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	2 599 606,41	6 035 103,04
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	HD	2 643 669,83	6 878 456,91
CHARGES EXCEPTIONNELLES :			
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	HE		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	HF	62 867,90	4 759 728,95
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	7 798 102,73	8 231 274,92
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	HH	7 860 970,63	12 991 003,87
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	HI	(5 217 300,80)	(6 112 546,96)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices (X)	HK	359 706,00	888 379,00
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	HL	2 382 057 197,15	1 704 525 416,13
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	HM	2 379 173 317,53	1 688 240 741,23
BENEFICE OU PERTE (total des produits-total des charges)	HN	2 883 879,62	16 284 674,90

SOCIETE EUROPEENNE DE VEHICULES LEGERS DU NORD

Société en nom collectif au capital de 80 325 000 €.
Siège social : Zac 3 avenue Jean Monnet 59111 Lieu Saint Amand

A N N E X E

Note Préliminaire

Depuis le 17 janvier 2021, Stellantis N.V. est la nouvelle holding du groupe, résultat de la fusion de Fiat Chrysler Automobiles N.V (FCA) et Peugeot S.A. (Groupe PSA).

La SNC SEVELNORD est une filiale à 100% du Groupe Stellantis, société cotée sur Euronext à Paris. Ses activités sont totalement intégrées à celles du Groupe Stellantis dont elle est dépendante. Les comptes de l'exercice 2021 du Groupe Stellantis, l'analyse de son activité et de sa situation financière, les rapports des commissaires aux comptes ainsi que et les autres informations communiquées aux actionnaires sont disponibles sur le site internet du Groupe PSA à l'adresse suivante : www.psa-peugeot-citroen.com/fr/publications-financieres.

Toutes les sommes sont exprimées en milliers d'euros.

Le total du bilan, avant répartition de l'exercice clos au 31 Décembre 2021, est de 614 774 K€. Le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégage une bénéfice de 2 884 K€.

L'exercice a une durée de douze mois, recouvrant la période du 1er Janvier 2021 au 31 Décembre 2021,

Les notes n° 1 à 20, ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes feront l'objet d'une approbation par l'Assemblée Générale en date du 7 juin 2022

NOTE N° 1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes sont établis conformément au règlement ANC 2014-03 mis à jour par le règlement ANC 2016-07.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base qui ont pour objet de fournir une image fidèle de l'entreprise :

- continuité de l'exploitation
 - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
En référence au règlement de l'ANC 2018-01 du 20 avril 2018, aucun changement de méthode comptable a été appliqué.
 - indépendance des exercices
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La SNC SEVELNORD est une filiale à 100% du Groupe Stellantis, société cotée sur Euronext à Paris. Ses activités sont totalement intégrées à celles du Groupe Stellantis dont elle est dépendante. Les comptes de l'exercice 2021 du Groupe Stellantis, l'analyse de son activité et de sa situation financière, les rapports des commissaires aux comptes ainsi que et les autres informations communiquées aux actionnaires sont disponibles sur le site internet de STELLANTIS à l'adresse suivante :
<https://www.stellantis.com/fr/finance/evenements-et-presentations>

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisitions des immobilisations) ou à leur coût de production. Les coûts d'emprunt sont exclus du coût des immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation qui sont inscrits en charges d'exploitation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction des principales durées d'utilisation indiquées ci-dessous :

- Constructions 21 à 40 ans
- Matériels et outillages 4 à 20 ans
- Matériels informatiques 4 ans
- Matériel de transport et de manutention 5 à 6 ans
- Agencements et installations 10 à 20 ans

Le plan d'amortissement des matériels et outillages a été revu afin de se conformer aux durées d'utilité observées. Initialement de 4 à 16 ans, elles ont été étendues de 4 à 20 ans.

Les outillages spécifiques sont amortis sur la durée de vie estimée des modèles correspondants, qui est généralement plus courte que la durée de vie technique des matériels concernés, en raison de la cadence de remplacement des modèles.

Les amortissements dérogatoires correspondent à la différence entre l'amortissement linéaire pour dépréciation déterminé selon les durées d'utilisation et l'amortissement résultant de l'application des durées d'usage et/ou des taux dégressifs autorisés par l'Administration Fiscale. Les amortissements dérogatoires sont enregistrés en charges exceptionnelles au compte de résultat en contrepartie des provisions réglementées au passif du bilan.

b) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisitions des immobilisations) ou à leur coût de production. Les coûts d'emprunt sont exclus du coût des immobilisations.

Les frais de développement sont immobilisés, l'amortissement de ces frais est calculé selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité plafonnée à sept ans.

Les frais éligibles à l'activation sont ceux compris entre le jalon J1 (style figé) et le jalon J5 (passage des véhicules sur la ligne de production).

Les immobilisations incorporelles sont, le cas échéant, dépréciées par voie d'amortissements ou de provisions pour tenir compte de leur valeur actuelle.

- Logiciels 4 à 12 ans

c) Immobilisations financières

- SEVELNORD détient des titres de participation de la société suivante :
. VALUTEC

La règle de dépréciation des titres de participation est la suivante :
la valeur des titres est limitée à la seule quote-part dans les capitaux propres de la filiale en fin d'exercice.

Un prêt a été accordé au titre de la contribution à l'effort à la construction calculé sur les salaires versés de 1994 à 2015.

En 2016, le transfert des frais de personnel chez PSA Automobile a mis fin aux versements par Sevelnord.

La valeur du prêt est actualisée en fonction d'un taux d'intérêt calculé en considération de l'année du versement.

d) Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

Les produits fabriqués par l'entreprise sont valorisés à leur prix de revient réel.
Cette valorisation comprend les consommations et les charges directes et indirectes de production, ainsi que les amortissements des biens concourant à la production, corrigés de l'éventuelle sous-activité. En pratique, cette évaluation est obtenue à partir des prix de revient standards utilisés pour la gestion interne et auxquels sont apportées les corrections nécessaires, sauf pour les biens apportés, inscrits en valeur d'apports.

Les marchandises et matières indirectes sont valorisées soit à leur prix d'achat augmenté des frais accessoires, soit à leur dernier prix connu, soit en valeur d'apports.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et les cours au jour où la valeur de réalisation est effectuée lorsque cette valeur brute est inférieure à l'autre terme énoncé.

Par convention, il est procédé chaque année à une annulation globale de la dépréciation sur le stock initial par une reprise de provision présentée en Produits d'exploitation puis à la constatation de la dépréciation totale du stock final par dotation aux provisions figurant en Charges d'exploitation.

e) Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

f) opérations en devises

Les charges en devises sont enregistrées pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes et les créances figurent au bilan au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion". Les pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour risques.

NOTE N° 1 bis - FAITS MARQUANTS
--

Dans la lignée de l'année 2020, l'industrie automobile en Europe est toujours impactée négativement en 2021 par la pandémie de COVID-19 et par la pénurie de semi-conducteurs. Les opérations de la société ont été et continuent d'être affectées par une importante pénurie d'approvisionnement en semi-conducteurs en raison de commandes non exécutées qui ont commencé en 2020 et de l'augmentation des délais de livraison des composants électroniques. Ces événements ont engendré des perturbations dans les opérations de fabrication du Groupe entraînant des fermetures de presque tous les sites industriels pendant différentes périodes en 2021, se traduisant par une réduction des volumes de véhicules disponibles à la vente.

L'évolution de la pandémie COVID-19 en 2022 et ses conséquences sur l'activité de la société ne peuvent être prévues à ce stade. Dans l'hypothèse où l'indisponibilité de semi-conducteurs continuerait ou s'aggraverait en 2022 et sans possibilité d'en atténuer les effets, la capacité de la société à disposer de véhicules pour la vente pourrait être affectée négativement.

a) Transfert des immobilisations de GISEVEL vers SEVELNORD

Sevelnord est propriétaire d'un terrain sur lequel elle a fait édifier un ensemble immobilier à usage de construction automobile dont Gisevel a assuré le financement. Un bail à construction et un crédit bail avaient été conclus à ce titre. A l'échéance de ces contrats en mars 2010, Sevelnord est devenu propriétaire des bâtiments antérieurement loués sans indemnités. Ce transfert s'est traduit en 2010 par la reprise des biens en immobilisations pour leur coût historique de 129,8M€ et d'une provision pour amortissement économique de 78,2M€ par la contrepartie du résultat exceptionnel. Au plan fiscal, le produit de 129,8M€ sera intégré au résultat taxable sur 15 ans.

Parallèlement, cette base de 129,8 M€ donnera lieu à des nouveaux amortissements fiscaux déductibles sur 10 ans assurant in fine la neutralité fiscale de l'opération. Une provision pour impôt différé passif de 41,7 M€ relatif à l'incorporation au résultat taxable du produit de 129,8 M€ a été comptabilisée. En revanche, l'impôt différé actif de 26,5M€ n'a pas été constaté. Il correspond à l'effet d'impôt sur le supplément de base d'amortissement au plan fiscal soit 129,8M€ par rapport à la base comptable (129,8M€ moins les amortissements de 71,8M€). La provision pour impôt différé a fait l'objet d'une reprise pour utilisation au titre de la part de 2020 et s'élève à 14,5 M€ au 31/12/2021.

b) Régime fiscal (convention à compter du 01/01/2021)

Notre société est filiale, indirectement, à plus de 95% de la société Stellantis NV. A ce titre notre société a donné son accord pour être incluse dans le périmètre du régime d'intégration fiscale défini aux articles 223 A et suivants du Code Général des Impôts. La société SNC Sevelnord

a accepté cette convention d'une durée initiale de 12 mois à compter du 1er janvier 2021. Elle sera tacitement reconduite d'année en année jusqu'à la sortie de la société filiale d'intégration, sauf dénonciation de l'une ou l'autre des parties, moyennant un préavis d'un mois avant la date de clôture d'un exercice considéré.

La convention passée avec la société Stellantis NV. assure à notre société une situation aussi comparable que possible à celle qui aurait été la sienne, au regard de l'impôt sur les bénéfices, si elle était restée imposée séparément.

NOTE N° 2 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, CORPORELLES ET FINANCIERES AU 31 DECEMBRE 2021

	Valeurs brutes au début de l'exercice	Acquisitions	Virements postes à postes	Sorties	Remboursements	Valeurs brutes en fin d'exercice
<u>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</u>						
frais de développement	96 727	0	0	-430	0	96 297
autres immobilisations incorporelles	4 935	3		-18		4 920
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	101 662,00	3,00	0,00	-448,00	0,00	101 217,00
<u>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</u>						
Terrains et agencement des terrains	37 214,00	14,00				37 228,00
Constructions	124 617,00	48,00	36,00		0,00	124 701,00
Install. générales, agencts et aménagts des constructions	121 133,00	64,00	-2 403,00	-267,00		118 527,00
Installations techniques, matériel et outillage industriels	774 686,00	946,00	4 888,00	-3 760,00		776 760,00
Matériel de transport	754,00			-26,00		728,00
Matériel de bureau et informatique, mobilier	7 373,00	16,00	272,00	-139,00		7 522,00
	0,00					0,00
Immobilisations en cours corporelles et incorporelles	26,00	2 271,00	-2 204,00	-26,00		67,00
Avances et acomptes	597,00	30,00		-531,00		96,00
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 066 400,00	3 389,00	589,00	-4 749,00	0,00	1 065 629,00
<u>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</u>						
Titres de participation	1,00					1,00
Dépôt de garantie versé au CCF	72,00					72,00
Prêts à la construction	5 268,00				-316,00	4 952,00
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	5 341,00	0,00	0,00	0,00	-316,00	5 025,00
TOTAL DES IMMOBILISATIONS	1 173 403,00	3 392,00	589,00	-5 197,00	-316,00	1 171 871,00

NOTE N° 2 bis - AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES AU 31 DECEMBRE 2021

	Valeurs au début de l'exercice	Dotations	Virements postes à postes	Reprises	Valeurs en fin d'exercice
<u>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</u>					
frais de développement	96 727,00			-430,00	96 297,00
autres immobilisations incorporelles	4 084,00	284,00		-19,00	4 349,00
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	100 811,00	284,00	0,00	-449,00	100 646,00
<u>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</u>					
Terrains et agencement des terrains	25 991,00	293,00			26 284,00
Constructions	110 292,00	713,00			111 005,00
Install. générales, agencés et aménagés des constructions	108 284,00	1 137,00	-2 603,00	-266,00	106 552,00
Installations techniques, matériel et outillage industriels	726 549,00	5 039,00	2 603,00	-3 725,00	730 466,00
Matériel de transport	390,00	83,00		-26,00	447,00
Matériel de bureau et informatique, mobilier	6 919,00	232,00		-138,00	7 013,00
Immobilisations corporelles en cours	0,00				0,00
Avances et acomptes	0,00				0,00
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	978 425,00	7 497,00	0,00	-4 155,00	981 767,00
TOTAL DES AMORTISSEMENTS	1 079 236,00	7 781,00	0,00	-4 604,00	1 082 413,00

NOTE N° 2 ter - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES DES IMMOBILISATIONS INCORP. ET CORP. AU 31 DECEMBRE 2021

	Valeurs au début de l'exercice	Dotations	Virements postes à postes	Reprises	Valeurs en fin d'exercice
<u>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</u>					
frais de développement					
autres immobilisations incorporelles	37	1		-73	-35
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	37	1	0	-73	-35
<u>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</u>					
Terrains et agencement des terrains	1 507	14		-279	1 242
Constructions	-263	869		-77	529
Install. générales, agencés et aménagés des constructions	6 278	497	-10	-558	6 207
Installations techniques, matériel et outillage industriels	22 285	6 399	10	-1 596	27 098
Matériel de transport	-14			-8	-22
Matériel de bureau et informatique, mobilier	19	17		-8	28
Immobilisations corporelles en cours	0				0
Avances et acomptes	0				0
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	29 812	7 796	0	-2 526	35 082
TOTAL DES AMORTISSEMENTS	29 849	7 797	0	-2 599	35 047

NOTE N° 3 - DEPRECIATION ET PROVISIONS INSCRITES AU BILAN AU 31 DECEMBRE 2021

	Montants au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises sans objet	Utilisations de l'exercice	Montants en fin d'exercice
<u>PROVISIONS REGLEMENTEES</u>					
Amortissements dérogatoires	29 848,00	7 798,00		2 600,00	35 046,00
<u>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</u>					
Provisions prêt construction	0,00				0,00
Provisions pour départ CASA	0,00				0,00
Provision prud'hommes	0,00				0,00
provision pour médailles du travail	0,00				0,00
provision cellule mobilité	0,00				0,00
prov impôt impact gisevel	11 916,00			2 979,00	8 937,00
Autres provisions pour risques et charges	510,00	187,00		505,00	192,00
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	12 426,00	187,00	0,00	3 484,00	9 129,00
<u>DEPRECIATION</u>					
Immobilisations corporelles	0,00	0,00		0,00	0,00
Titres de participation	0,00				0,00
Prêts à la construction	1 376,00			157,00	1 219,00
Stocks	2 068,00	2 111,00		1 948,00	2 231,00
Clients	1 110,00			815,00	295,00
TOTAL DES DEPRECIATIONS	4 554,00	2 111,00	0,00	2 920,00	3 745,00
TOTAL DES DEPRECIATIONS ET PROVISIONS	46 828,00	10 096,00	0,00	9 004,00	47 920,00
Dont dotations et reprises		2 298,00 0,00 7 798,00		3 268,00 157,00 5 579,00	
) d'exploitation) financières) exceptionnelles			0,00		

SEVELNORD - HORDAIN -

NOTE N° 4 - STOCKS BILAN au 31 DECEMBRE 2021

Nature des stocks	Montants au début de l'exercice valeur brute	Variations de l'exercice	Montants en fin d'exercice valeur brute	Dépréciation	Montants en fin d'exercice valeur nette
Stocks de matières premières, approvisionnements	9 193	-410	8 783	-2 017	6 766
Stocks d'en cours de production de biens	14 012	3 941	17 953	-134	17 819
Stocks d'en cours de production de services					
Stocks de produits intermédiaires et finis	1 232	1 399	2 631	-80	2 551
Stocks de produits marchandises					
TOTAL	24 437	4 930	29 367	-2 231	27 136

NOTE N° 5 - ECHEANCE DES CREANCES ET DETTES DU BILAN AU 31 DECEMBRE 2021

ETAT DES CREANCES		Montants bruts	dont	
			à moins d'un an	à plus d'un an
de l'actif immobilisé	Prêts à la construction	4 952,00		4 952,00
	Prêt au CCF	72,00		72,00
	TOTAL(1)	5 024,00		5 024,00
de l'actif circulant	Acomptes et avances versés sur commandes			
	Autres créances clients	231 315,00	231 315,00	
	Clients douteux	186,00	186,00	
	TOTAL(2)	231 501,00	231 501,00	
	Fournisseurs : avoirs à recevoir	1 207,00	1 207,00	
	RRR à obtenir et avoirs à recevoir			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Etat (Impôts sur les bénéfices	8,00	8,00	
	et (Taxe sur la valeur ajoutée	32 675,00	32 675,00	
	collectivités (Autres impôts, taxes dont crédit impôt rech.)	727,00	727,00	
	publiques (Divers			
	Autres placements de trésorerie (GIE / PSA Trésor.)	233 468,00	233 468,00	
	Débiteurs divers	80,00	80,00	
	TOTAL (3)	268 165,00	268 165,00	
	Disponibilités (4)	27,00	27,00	
	Charges constatées d'avance (5)			
TOTAL DES CREANCES (1+2+3+4+5)		504 717,00	499 693,00	5 024,00

ETAT DES DETTES		Montants bruts	dont	
			à moins d'un an	à plus d'un an
emprunts et dettes assimilées	Emprunts auprès Ets de crédit	4 324,00	4 324,00	
	Autres emprunts et dettes financières divers	17 417,00	17 417,00	
	TOTAL(4)	21 741,00	21 741,00	
dettes d'explo- tation	Fournisseurs et comptes rattachés TOTAL(5)	426 156,00	426 156,00	
	Groupe et associés (IS)			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Etat (C.E.T.	51,00	51,00	
	et (Taxe sur la valeur ajoutée			
	collectivités (Impôts sur les bénéfices	3 339,00	3 339,00	
	publiques (Autres taxes diverses			
	TOTAL(6)	3 390,00	3 390,00	
TOTAL(7)=(5+6)		429 546,00	429 546,00	
dettes diverses hors exploitation	Dettes sur immobilisations	721,00	721,00	
	Groupe et associés			
	Créditeurs divers	3 064,00	3 064,00	
	Produits constatés d'avance			
TOTAL(8)		3 785,00	3 785,00	
TOTAL DES DETTES (4+7+8)		455 072,00	455 072,00	

SEVELNORD - HORDAIN -

NOTE N° 6 - INFORMATIONS SUR LES POSTES CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES

Postes du bilan concernés par le Groupe	Valeurs
<u>ACTIF</u>	
Créances clients et comptes rattachés	230 286
Avoirs à recevoir	0
Avances au GIE PSA trésorerie	223 468
<u>PASSIF</u>	
Emprunts et dettes financières divers (*)	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	60 146
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Solde créditeur de banque	2
TVA et TVS à payer à PSA	17 417

(*) Le financement de la société est assuré par le groupe

SEVELNORD - HORDAIN -

NOTE N° 7 - PRODUITS A RECEVOIR ET CHARGES A PAYER

Au 31 décembre 2021, les produits à recevoir et charges à payer inclus dans les postes de bilan sont les suivants :

PRODUITS A RECEVOIR

Créances clients et comptes rattachés	1 640
Créances fournisseurs et comptes rattachés	1 207
Créances sur l'Etat	727
Groupe et Associés	0
Autres Créances	0
	3 574

CHARGES A PAYER

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	193 487
Dettes clients et comptes rattachés	3 045
Dettes fiscales et sociales	3 339
Autres Dettes	0
	199 871

SEVELNORD - HORDAIN -

NOTE N° 8 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL
--

Le capital social est de **80 325 000 euros**, entièrement versés.

Il est divisé en **5 250 000 parts** de **15,30 euros** chacune,
numérotées de 1 à 5 250 000, attribuées aux associés en proportion de leurs apports.

Le capital est détenu à 50% par le groupe PSA, à 25% par Automobile Peugeot et
à 25% par Automobile Citroen.

SEVELNORD - HORDAIN -

NOTE N° 9 - TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Capitaux Propres	31.12.20	Affect. Résultat	Distrib. Dividende	Autres mouvements	31.12.21
Capital social	80 325				80 325
Prime d'apport	32 218				32 218
Réserve légale	0				0
Report à nouveau	-3 586	3 632			46
Résultat de l'exercice (Bénéfice ou Perte)	16 285	-749	-12 652		2 884
Subventions d'investissement	0			0	0
Provisions réglementées	29 848			5 199	35 047
TOTAL	155 090	2 883	-12 652	5 199	150 520

SEVELNORD - HORDAIN -

NOTE N° 10 - CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires de l'exercice se répartit comme suit :

	France	Export	Total
- Ventes de véhicules	2 329 089	102	2 329 191
- Prestations de services	38 973	1 555	40 528
- Ventes de marchandises	34	5	39
	2 368 096	1 662	2 369 758

NOTE N° 11 - FRAIS ET PRODUITS FINANCIERS
--

FRAIS FINANCIERS

GIE/PSA Trésorerie Intérêts/Avances	
Dotation prov sur prêt à construction	
Pertes de change	406
Autres frais financiers	0

TOTAL	406
--------------	------------

PRODUITS FINANCIERS

GIE/PSA Trésorerie Intérêts/Avances	0
Gains de change	275

TOTAL	275
--------------	------------

NOTE N° 12 - CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

CHARGES EXCEPTIONNELLES

Résultat de cession des immobilisations	62
Dotation aux amortissements dérogatoires	7 798
Provision pour risques et charges	0
Autres charges exceptionnelles	1
Pénalités & amendes fiscales	0

TOTAL	7 861
--------------	--------------

PRODUITS EXCEPTIONNELS

Résultat de cession des immobilisations	3
Reprise aux amortissements dérogatoires	2 600
Reprise provision pour dépréciations	0
produit sur opérations de gestion	
produits exceptionnels divers	41

TOTAL	2 644
--------------	--------------

SEVELNORD - HORDAIN -

NOTE N° 13 - IMPOTS SUR LES BENEFICES
--

Résultat courant avant impôt	8 461
Résultat exceptionnel avant impôt	(5 217)
Participation aux résultats de l'Entreprise	0
Impôts sur les bénéfices	360
Crédit d'Impôt Recherche	
Résultat net après impôt	2 884

NOTE N° 14 - REMUNERATION DU DIRIGEANT

Il n'est alloué aucune rémunération au gérant, la SA Peugeot Citroën Automobiles

La direction de l'entreprise est déléguée à un mandataire, nommé par la Gérance.

La rémunération de ce mandataire n'est pas fournie car cela conduirait indirectement à communiquer une rémunération individuelle.

NOTE N° 15 - EFFECTIFS MOYENS

L'effectif moyen mis à disposition (y compris le personnel intérimaire) pour cet exercice est de 2 135 personnes, se décomposant comme suit :

	Personnel mis à disposition
Cadres	106
Agents de Maîtrise Techniciens, Employés	248
Ouvriers	1 597
Intérimaires	184
TOTAL	2 135

SEVELNORD - HORDAIN -

NOTE N° 16 - DETTE ET CREANCE FUTURE D'IMPOT

Au 31 Décembre 2021, le décalage dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable des produits et charges représente un actif d'impôts différés sur différences temporaires de -54 494 K€ et aucun actif d'impôts différés sur déficit.

NOTE N° 17 - SOCIETE-MERE CONSOLIDANTE

Au 31 décembre 2021, les comptes de la Société sont inclus dans la consolidation de STELLANTIS NV
numéro d'identification : 879 786 085 - Route de Gisy - 78140 VELIZY VILLACOUBLAY
(PCG art 833-29, 833-2/10 et 833-2/11).

SEVELNORD - HORDAIN -

NOTE N° 18 - FINANCEMENT D'EQUIPEMENTS

NEANT

NOTE N° 19 - ENGAGEMENTS HORS BILAN
--

ENGAGEMENTS DONNES

- Montant des commandes d'investissements non réceptionnées au 31/12/2021 :	2 167
- Montant des acomptes à déduire au 31/12/2021 :	-96
- Montant net au 31/12/2021 :	2 071

NOTE N° 20 - EVENEMENTS POST-CLOTURE 2021
--

Concernant les conditions géopolitiques liées à la situation en Ukraine et Russie, Stellantis continuera à se conformer aux décisions des différents gouvernements ou organisations internationales en matière de sanctions. A ce jour la société a été peu impactée économiquement par les événements en Ukraine, à l'exception des évolutions des coûts des matières premières et énergies qui pourraient avoir un impact sur les coûts de fabrication.

**SOCIETE EUROPEENNE DE VEHICULES LEGERES DU NORD
SEVELNORD**

Société en nom collectif au capital de 80 325 000 Euros
Siège social à BOUCHAIN (59111) Zone Industrielle N°3, Lieu-Dit Saint Amand Hordain
351 005 582 RCS VALENCIENNES

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 7 JUIN 2022**

L'an deux mille vingt-deux et le sept juin à treize heures, les associés de la société SOCIETE EUROPEENNE DE VEHICULES LEGERES DU NORD – SEVELNORD, au capital de 80 325 000 euros, divisé en 5 250 000 parts sociales de 15,30 euros chacune, désignée en tête des présentes (ci-après la « **Société** »), se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire annuelle à POISSY (78300), 2-10 Boulevard de l'Europe, sur convocation de la gérance.

=====

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale, sur proposition de la Gérance, décide d'affecter le résultat de l'exercice 2021, s'élevant à 2 883 879,62 €, de la manière suivante :

Origine

- Résultat de l'exercice clos le 31.12.2021 (bénéfice)	2 883 879.62 €
- Report à nouveau antérieur	45 958.99 €

Total à affecter

2 929 838.61 €

Affectation

- A titre de dividendes aux associés	2 887 500,00 €
- Au poste « Report à nouveau »	42 338,61€

Total affecté

2 929 838,61€

Le dividende net par part sociale sera de 0,55 €, éligible en totalité à l'abattement de 40% visé par le Code Général des Impôts, pour ceux des associés y ayant droit. Il sera mis en paiement dans les huit jours de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le :	Dividende global distribué	Dividende distribué par part sociale	Revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 %	Revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 %
31/12/2018	7 035 000 €	1,34 €	NEANT	7 035 000 €
31/12/2019	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT
31/12/2020	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT

*Cette résolution, mise aux voix,
est adoptée à l'unanimité.*

=====

Certifié conforme
Le Gérant associé

PSA Automobiles SA
Représenté par Monsieur Mark ROLLINGER, dûment habilité